Chiffrer la création, la reprise ou le développement d'une activité en Agriculture paysanne

Formation Certifiante - RS7135

OBJECTIFS

Réaliser le chiffrage de son projet pour en vérifier la faisabilité et la viabilité, au regard de ses besoins et de son projet de vie.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de création, de reprise ou développement d'activité agricole

CONTENU

Jour 1: dimensionner son projet

▸ Définir ses objectifs pour dimensionner son projet et savoir définir des hypothèses de travail
▸ Conception d'un outil personnalisé pour le dimensionnement de son projet
▸ Approche de la stratégie de commercialisation.
▸ Savoir intégrer une approche du temps de travail pour analyser la faisabilité de son projet.

Jour 2: réaliser un compte de résultat prévisionnel

▸ Avoir les bases du vocabulaire comptable
▸ Comprendre les principaux éléments de faisabilité économique (rentabilité, financement, trésorerie...) et leurs interactions
▸ Savoir construire un 1er compte de résultat prévisionnel en lien avec le dimensionnement du projet
▸ Savoir analyser les principaux chiffres de son prévisionnel: Revenu disponible, EBE

Jour 3: construire un plan de financement et un budget de trésorerie

▸ Savoir construire un plan de financement pour ses investissements et identifier les aides et subventions possibles
▸ Être en mesure de réaliser un budget de trésorerie et d'anticiper son besoin en fond de roulement

Jour 4: analyser les principales données de son prévisionnel, calcul du coût de revient et faire évoluer ses choix statutaires

▸ Comprendre les attentes des établissements bancaires et savoir comment intégrer des emprunts dans son plan de financement
▸ Maîtriser l'impact des choix statutaires sur le prévisionnel: assujettissement à la TVA, régime d'imposition
▸ Savoir analyser un prévisionnel dans sa globalité et sa cohérence avec ses objectifs personnels

Jour 5: savoir présenter son projet et ajuster ses résultats

▸ Savoir présenter son projet pour réaliser des demandes de financements (emprunts, subventions,…).

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec alternance d'apports théoriques, travaux dirigés, échanges, témoignages.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR PACA - Alpes de Haute Provence

DURÉE : 5 jour(s)

DATE LIMITE : 02/03/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent	**1260 €**
Non adhérent	**1260 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Formation éligible aux financements CPF, AIF sous conditions, VIVEA si CPF = 0 € et formation inscrite au PPP, VIVEA pour les contributeurs dans la limite des 3000 € d'enveloppe annuelle. Autofinancement: nous contacter.

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Albe Giovannangeli
albe.giovannangeli@adear04.fr
Adear 04
Impasse du Four - 04510 Le Chaffaut Saint-Jurson

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 92 % sur l'ensemble des formations ARDEAR PACA 2025-2026

NOTE : Le taux d'obtention de la certification est de 78,23% (année 2025) avec 320 stagiaires entrés en formation.

MOYENS MATÉRIELS

Mise à disposition d'un tableur de chiffrage et des documents supports nécessaires à l'ensemble de la formation.
Supports papier, ressources numériques, vidéoprojecteur, tableau.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Formation certifiante :
L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie au moins sur 1 an. La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré. Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations. Débouchés : création de son activité ou d'un nouvel atelier.
Plus d'informations sur la certification:
https://www.agriculturepaysanne.org/rubrique1894

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR PACA
n° OF : 93840372284

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
12/05/2026	04510 Alpes-de-Haute-Provence	Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation transmission
13/03/2026	04510 Alpes-de-Haute-Provence	Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation transmission
30/04/2026	04510 Alpes-de-Haute-Provence	Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation transmission
07/04/2026	04510 Alpes-de-Haute-Provence	Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation transmission
09/06/2026	04510 Alpes-de-Haute-Provence	Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation transmission

THÈMES

S'installer en AP | Installation | Gestion d\'entreprise

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)